

# MAINE-ET-LOIRE

## Enfance : l'exaspération monte

Alors que des représentants des associations écartées par le Département vont tenir un piquet de grève à Angers aujourd'hui et demain, le président Gillet se dit « exaspéré ».

Yves TRÉCA-DURAND  
yves.treca-durand@courrier-ouest.com

Le conseil départemental de Maine-et-Loire n'en a pas fini avec l'épineux dossier de la protection de l'enfance. Depuis l'appel à projets lancé l'an dernier pour redessiner la carte des associations en charge des enfants placés (le Maine-et-Loire en compte près de 2 000), les personnels de celles qui ont été écartées manifestent à intervalles réguliers pour dénoncer ce plan. D'après eux, il visait essentiellement à faire des économies sur le dos des enfants. Aujourd'hui et demain, des représentants de trois associations d'Angers, Saumur et Cholet vont ainsi tenir un piquet de grève devant le siège du conseil départemental pour interpeller publiquement l'institution sur leur situation. Ils rappellent que le président avait assuré que les conditions d'emplois seraient maintenues pour ceux qui seront embauchés par les associations retenues.

« Il y a des choses qui sont légales mais qui ne sont pas morales »  
CHRISTIAN GILLET.

Ce qui ne manque pas d'agacer le président Christian Gillet qui voit, lui, grossir la facture des primes de licenciements. « Il y a un an, quand on a commencé à discuter, tout le monde mettait en avant l'intérêt de l'enfant. Je constate malheureusement que certains l'oublent. Chacun s'arc-boute sur les avantages acquis. Aux Tourelles, par exemple (à Saumur, N.D.L.R.), il y a eu une dérive. La convention collective de 1966 prévoyait 6 jours de congés supplémen-



Angers, juin 2017. Les salariés ont souvent manifesté devant le siège du Département depuis un an. Ce n'est pas fini puisque des représentants des personnels vont y tenir un piquet de grève aujourd'hui et demain. Archive CO - Laurent COMBET

taires par trimestre pour les personnels en contact avec les enfants. Et aujourd'hui, on arrive là-bas à 18 jours supplémentaires par trimestre et c'est étendu aux personnels administratifs. Ce sont des dérives qui expliquent que la chambre régionale des comptes a relevé que le coût de la prise en charge des enfants en Maine-et-Loire était 30 % plus cher que dans les autres départements ».

Si Christian Gillet est énervé, c'est aussi parce que certains attendent de coquettes primes de licenciements

avant d'être embauchés aussitôt par d'autres associations. « Les Apprentis d'Auteuil et l'Asea me disent qu'elles ne trouvent pas de salariés à embaucher et que ceux qu'ils sollicitent refusent les postes qu'on leur propose. Pendant ce temps-là, il y a 50 postes non-pourvus et les associations ne sont pas capables de dire si elles vont pouvoir prendre en charge les enfants début juillet, comme prévu. Ce ne serait pas de l'argent public, je dirais que c'est le jeu des syndicats, mais là... Il y a des choses qui sont légales mais qui ne

sont pas morales ». La question reste de savoir qui va payer ces indemnités de licenciement qui pourraient, pour les seules Tourelles, se monter à un million d'euros. « Ce ne sera pas le Département, nous ne rajouterons pas de subventions supplémentaires », prévient Christian Gillet qui ajoute un énigmatique « a priori ». La collectivité attend d'abord de voir ce qui reste dans l'actif des associations non retenues, qui disposent notamment d'un important patrimoine immobilier.